



PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vesoul, le 13 juin 2022

Service public | Déménagement provisoire des services de la sous-préfecture de Lure et de la Direction Départemental des Territoires (DDT)

Retenu dans le cadre de l'appel à projet sur la rénovation des bâtiments de l'État du plan France Relance, le projet de densification de la sous-préfecture de Lure va permettre de pérenniser les services publics dans la ville de Lure. Les travaux permettront en effet d'accueillir les services de l'Office National des Forêts, de la Mission Locale et à terme un nouvel espace France Service.

Ainsi, en raison de ces travaux de rénovation importants, les services de la sous-préfecture et de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de Lure déménagent provisoirement et s'installent à l'adresse suivante : **42 avenue du square de la gare à Lure à compter du 22 juin 2022.**

Exceptionnellement, l'accueil à la sous-préfecture et à la DDT sera restreint et se fera exclusivement sur rendez-vous du 13 au 21 juin 2022. Un accueil téléphonique est maintenu au 03 84 77 70 00.

Pour toutes vos démarches administratives et numériques, nous vous invitons à vous rapprocher des Espaces France Services qui sauront vous accompagner au mieux.

Les permanences physiques et téléphoniques (03 84 89 18 30) du pôle Application du Droit des Sols de la DDT restent cependant maintenues aux jours et horaires suivants :

- Lundi et jeudi de 13h30 à 16h00 ;
- Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Concernant les examens du permis de conduire, le lieu de rendez-vous des candidats est maintenu au droit des emplacements habituels réservés devant le bâtiment de la sous-préfecture.

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12
Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  